



contact@mairie-farges.fr

## LOCATION SALLE POLYVALENTE Engagement des réservataires responsables

**En tant que personne responsable de la réservation de la salle polyvalente, je m'engage à respecter et à faire respecter par mes convives les mesures suivantes :**

- Stationnement des véhicules des visiteurs sur les parkings existants :
  - ↪ place de Soudrine
  - ↪ square Charles Jaquinod (à côté de l'aire de jeux)
- Stationnement des véhicules des organisateurs sur le côté de la salle
- Respect des horaires d'accès de l'aire de jeux et du City Stade

**Horaires City stade : 10h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00  
Horaires aire de jeux : 09h00 à 22h00  
Ils sont interdits d'accès avant et après ces horaires**

Nom, prénom du locataire : .....

Date de location de la salle : .....

Farges, le .....

**Signature du locataire**

*Précédée de la mention « Lu et approuvé »*